

REPUBLIQUE DU NIGER

Région de..... Département de.....
Commune de..... Canton ou groupement de.....
Cofodép de.....

Visas :

TITRE DE DROIT DE PROPRIETE SUR UN IMMEUBLE EN ZONE RURALE

N° _____ (n° acte) / _____ (année) / TDP

Vu la Constitution ;

Vu l'ordonnance n° 93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'orientation du Code Rural ;

Vu le décret n° 97-008/PRN/MAG/EL du 10 janvier 1998 portant organisation, attributions et fonctionnement des institutions chargées de l'application des principes d'orientation du Code Rural ;

Vu le décret n° 97-367/PRN/MAG/EL du 2 octobre 1997 déterminant les modalités d'inscription du foncier au Dossier Rural.

Vu le décret n°.....portant nomination du préfet ;

Vu la demande en date du de M.

Vu les rapports d'enquêtes et la publicité foncière ;

Je, soussigné M....., président de la Commission foncière départementale de.....

atteste que :

M..... né le
fils (file) de et de
domicilié à profession.....

pièce **d'identité : n° :**

est reconnu(e) à l'issue de la procédure d'enregistrement, titulaire d'un droit de propriété

- à titre individuel en tant que représentant de plusieurs personnes (dans ce cas, préciser en annexe 3)

sur l'immeuble sus-référencé et présentant les caractéristiques ci-après :

Nature du sol :

Localisation :

Lieu dit :

Superficie :

Périmètre :

Coordonnées géographiques : cf. annexe 5

Principales espèces forestières :
Investissements réalisés :
Autres caractéristiques :

Propriétaires limitrophes :

A l'est : résident à
A l'ouest : résident à
Au nord : résident à
Au sud : résident à

L'intéressé a acquis le droit de propriété suite à :

- un héritage de M.....
fils (fille) de et de
né (e) à le.....
profession : domicilié à.....
pièce d'identité : n° :
- une vente par M.....
fils (fille) de et de
né (e) à le.....
profession : domicilié à.....
pièce d'identité : n° :
- une donation par M.....
fils (fille) de et de
né (e) à le.....
profession : domicilié à.....
pièce d'identité : n° :
- autre, à préciser.....

Fait en un seul exemplaire, à le.....

Le Préfet,
Président de la Commission foncière
départementale
(signature et cachet)

NB : Le présent titre est délivré en un seul exemplaire : en cas de cession ou de mutation de quelque nature que ce soit portant sur l'identification du titulaire du droit, il doit être retournée à la Commission foncière en vue de la mise à jour du Dossier Rural et de la délivrance d'un titre réactualisé, l'ancien titre barré sur toute sa diagonale avec la mention « annulé » en rouge est archivé au Dossier Rural

Annexe 2 : Modèle du message de publicité foncière

REPUBLIQUE DU NIGER

Région de

Département de

Commune de

Commission foncière départementale de.....

Commission foncière communale de.....

Publicité foncière

M./Mme

Et M/Mme (copropriétaire).....

a (ont) l'intention d'établir à son (leur) profit un acte de propriété de son (leur) fonds
situé à.....

Les propriétaires terriens limitrophes sont :

au Nord, M :..... résidant à.....

à l'Est, M :..... résidant à.....

au Sud, M :..... résidant à.....

à l'Ouest, M :..... résidant à.....

Les personnes ayant un droit quelconque sur cette ressource ou une objection à émettre
sont priées de le notifier à la Commission foncière de
..... au plus tard le :

Délai minimum : 30 jours à compter de

Le secrétaire de la Cofocom/Cofodép
(signature et cachet)

Le président de la Cofocom/Cofodép
(signature et cachet)

Annexe 3 : procès-verbal de publicité foncière

REPUBLIQUE DU NIGER

Région de.....
Commune de.....
Cofob, Cofocom, Cofodép

Département de.....
Canton ou groupement de.....
de.....

Procès-verbal de publicité foncière

La Commission foncière de..... a organisé une publicité foncière suite à la demande de M..... relative à l'établissement d'un titre de droit de propriété en tant que :

- propriétaire à titre individuel représentant de plusieurs propriétaires
du terrain situé à

Cette publicité a duré jours (minimum 30 jours), du.....au.....

Les moyens utilisés pour cette publicité foncière sont :

- marchés
- place publique
- radios communautaires
- mosquées
- cérémonies de mariage ou de baptême
- crieur public
- cour du chef

A l'issue de cette publicité :

- aucune réclamation n'a été enregistrée.
- les réclamations de droit émanant des personnes suivantes ont été enregistrées :

- 1) M..... Objet :
- 2) M..... Objet :
- 3) M..... Objet :

Après examen des réclamations la Commission foncière décide :

- la poursuite du processus,
- la suspension du processus jusqu'à entente entre les ayants droits.

Fait àle

Le secrétaire de la Cofocom/Cofodép
(signature et cachet)

Le président de la Cofocom/Cofodép
(signature et cachet)

Annexe 4 : propriété collective

Cette annexe précisant l'identité des différents propriétaires est établie à partir du procès-verbal de conseil de famille en pièce jointe.

1. Identité du propriétaire

Nom : Prénom :
Fils (fille) de et de
Né (e) à le.....
Profession : domicilié à.....
Pièce d'identité : n° :

2. Liste des copropriétaires

Nom	Date et lieu de naissance	Profession	Domicile	Pièce d'identité

Annexe 5 : Fiche de collecte des données géographiques

REPUBLIQUE DU NIGER

Région de

Département de

Commune de

Commission foncière de.....

Nature de la ressource :

Date de relevé:.....

Auteur :.....

Instrument utilisé et caractéristiques :

N° de la fiche :

N°d'ordre	Lat (dd)	Long (dd)	Alt (m)	Observations